



République Française
Département de la Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Toul
Commune de GONDREVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu Salle du Conseil Municipal en Mairie, le

mercredi 22 avril 2026 à 18:00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Nomination du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026
- 3) Fixation des indemnités de fonction du Maire
- 4) Fixation des indemnités de fonction des Adjointes et des Conseillers délégués
- 5) Attributions exercées par le Maire au nom de la commune
- 6) Droit à la formation des élus
- 7) Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS
- 8) Élection des membres du conseil d'administration du CCAS
- 9) Conditions de recevabilité des candidatures à la commission d'appel d'offre
- 10) Candidatures pour la commission communale des impôts directs
- 11) Candidatures pour la commission de contrôle des listes électorales
- 12) Création des commissions communales permanentes
- 13) Désignation des membres au sein des commissions communales permanentes
- 14) Désignation du représentant de la collectivité à l'Assemblée générale de la SPL-XDEMAT
- 15) Désignation du représentant du Comité national d'action social (CNAS)
- 16) Désignation du correspondant défense
- 17) Règlement intérieur du conseil municipal
- 18) Détermination des postes ouvrant droit à un ordre de mission permanent
- 19) Désignation des délégués titulaire et suppléant – Association « Communes Forestières »
- 20) Élection des membres de la commission d'appel d'offre
- 21) Vote des taux des impôts directs locaux
- 22) Attribution d'une subvention au Centre communal d'action social
- 23) Écritures d'ordres